

CDG, le 27 octobre 2022

M. Augustin DE ROMANET
Président Directeur Général
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 22/CGT RY/47

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant l'ensemble du personnel d'Aéroports de Paris pour le **jeudi 10 novembre 2022 à partir de 04h00 jusqu'au vendredi 11 novembre 07h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Augmentation générale des salaires avec prise en compte de l'inflation 2022 et prévue en 2023 soit 8%,
- 2) Revalorisation des grilles de rémunérations de 3% en moyenne avec comme base de calcul l'échelon 116 au niveau du SMIC,
- 3) Retraite à 60 ans et prise en compte des facteurs de pénibilité pour une retraite anticipée,
- 4) Réduction du temps de travail avec la semaine de 32hrs,
- 5) Pourvoi des postes vacants et augmentation du nombre d'embauches selon les réserves exprimés par la CGT sur l'accord RCC,
- 6) Amélioration des conditions de travail.

Daniel BERTONE
Secrétaire Général



Copies : DRHR
Inspection du Travail
Organisations Syndicales